



Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme

**RAPPORT GENERAL DU CONGRES EXTRAORDINAIRE DE
LA LIGUE IVOIRIENNE DES DROITS DE L'HOMME**

(LIDHO)

23 ET 24 septembre 2016

Centre Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus de Bingerville

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	03
I- TRAVAUX DU CONGRES.....	03
1. Lecture et adoption des rapports	03
1.1 . Lecture des rapports.....	03
a- Rapport moral.....	03
b- Rapport financier.....	06
c- Rapport du Commissariat aux comptes.....	06
1.2 . Echanges, recommandation et adoption des rapports.....	06
2. Proposition d'amendements des statuts et règlement intérieur.....	07
3. Elections des organes	07
3.1. Election du Président du BEN.....	07
3.2. Election des membres du BCA.....	08
3.3. Election des membres du CC.....	08
II- CEREMONIE DE CLOTURE.....	09
ANNEXES.....	11
Annexe 1 : MOTION.....	12
Annexe 2 : ALLOCUTIONS.....	13
A. Discours du Président du BEN sortant (2012-2016).....	13
B. Discours du Président du BCA.....	16
C. Discours du Président du BEN élu 2012-2019.....	19
Annexe 4 : Liste des nouveaux membres des organes et liste des congressistes.....	22

INTRODUCTION

Du vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016, s'est tenu au Centre Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Bingerville, le deuxième Congrès extraordinaire de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO). Ce Congrès a été présidé par Dr GONNIN Gilbert, Président du Bureau du Conseil d'Administration de la LIDHO.

Le Congrès s'est déroulé en deux phases :

- Travaux du congrès ;
- Cérémonie de clôture.

I- TRAVAUX DU CONGRES

Avant d'entamer la proposition d'ordre du jour, le président du Congrès, le camarade GONNIN Gilbert, président du Congrès, a procédé à la vérification du quorum. 36 sections sur 51 soit 79 congressistes étaient présents. Le quorum étant largement dépassé, le congrès a pu valablement délibérer.

A l'ordre du jour étaient inscrits les points suivants :

1. Lecture et adoption des rapports (rapport moral et financier du BEN, et rapport du CC)
2. Propositions d'amendements des statuts et règlement intérieur
3. Elections des organes (président du BEN, Membres du BCA et du CC)

Cet ordre du jour a été adopté sans amendement.

1. Lecture et adoption des rapports (rapport moral et financier du BEN, et rapport du CC)

1.1. Lecture des rapports

a- Le rapport moral

Il a été présenté par le camarade NETH Willy, Secrétaire Général. Ce rapport comportait plusieurs points :

- **Fonctionnement du BEN ;**
Sous cette rubrique, le SG a fait le point des réunions tenues par le BEN, fait état de l'augmentation du loyer du siège qui passe de 230.000 cfa à

250.000 fcfa par mois. Il a fait remarquer que le centre de documentation de la LIDHO est régulièrement visité par des personnes de toutes catégories socio professionnel désireuses de s'informer sur les droits de l'homme et les activités de la ligue. Quant à l'animation du siège, il a noté que deux ans durant, la LIDHO a hébergé la convention de la société civile ivoirienne en pleine crise. La LIDHO partage actuellement son siège avec la fédération internationale des ligues de droit de l'homme qui y a son bureau d'Abidjan.

- **Activités relatives aux droits de l'homme ;**

Sous cette rubrique, le SG a fait le point sur les activités menées par les membres du BEN. Il s'agit essentiellement des déclarations, prises de positions et conférences de presse, des interviews sur la situation socio politique. Il a relevé également que la LIDHO été saisie par plusieurs personnes dans le cadre de l'assistance juridique. La LIDHO a à l'invitation de certaines organisations, animé des conférences. Elle a aussi participé à de nombreux séminaires et rencontres au plan national et international.

Quant aux activités en lien avec les sections, le SG a relevé que plusieurs sections n'ont pas encore renouvelé leurs bureaux. Il a noté la redynamisation de certaines sections et la création de deux nouvelles sections. Le SG a noté aussi le décès de certains camarades et proches de camarades. Le SG a également soulevé la faiblesse du système de communication malgré les efforts faits pour la création d'un site web et d'adresses électroniques pour les sections et les membres. Pendant cette période, la LIDHO a également mené des enquêtes et produit des rapports. Des projets ont aussi été élaborés des activités ont aussi été menées en réseaux avec d'autres organisations au plan national et international.

- **La gestion des projets**

Plusieurs projets ont été réalisés par la LIDHO. Il s'agit de :

- Projet «Promouvoir et défendre les droits de l'homme ainsi que la cohésion sociale à travers une campagne de proximité en période post-crise en Côte d'Ivoire» à Abobo, Guiglo, Duekoué financé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de Ambassade de France de janvier 2012 à février 2013.
- Projet de recherche sur la liberté d'expression et de manifestation financé par OSIWA.

- Projet « Education aux Droits de l'Homme en milieu scolaire et universitaire en Côte d'Ivoire » exécuté avec le soutien financier de l'Ambassade des USA de novembre 2012 à octobre 2013.
- Projet ECHO 1 et ECHO 2 « Améliorer la protection des populations civiles et apporter une assistance humanitaire dans les zones affectées par le conflit en Côte d'Ivoire » exécuté en partenariat avec le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) à Toulepleu, Taï et Tabou de novembre 2011 à août 2012 puis de janvier 2013 à mars 2013.
- Projet « Campagne de sensibilisation des droits de l'homme pour la cohésion sociale dans la ville de Bondoukou au nord est de la Côte d'Ivoire » exécuté avec le soutien financier de l'Ambassade de Grande Bretagne de décembre 2012 à mars 2013.
- Projet d' « appui à la mise en œuvre de la loi relative au domaine foncier rural dans les zones d'intervention du devis programme n°4/dp4/2013-2014 » exécuté en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et le soutien financier de l'Union Européenne d'avril 2014 à décembre 2014.
- Projet « de promotion des droits de l'homme et la consolidation de la cohésion sociale intercommunautaires à San-Pedro » exécuté avec le soutien financier de OSIWA de juin 2012 à juin 2014.
- Projet « Education aux Droits de l'Homme en milieu rural à travers les radios de proximité » exécuté avec le soutien financier de l'Ambassade du Canada du 1^{er} juin 2013 à 30 novembre 2013

D'autres projets ont aussi été exécutés avec la collaboration d'autres ONGs sœurs ou du Ministère. Il s'agit :

- Projet d'élaboration et de vulgarisation du « Recueil des textes juridiques internationaux relatifs aux Droits de l'Homme ratifiés par la Côte d'Ivoire », avec le partenariat technique du Ministère de la Justice et des droits de l'homme et financé par le Fonds Canadien d'Initiatives Locales (FCIL).
- Projet « Suivi des processus de la justice transitionnelle par la société civile en Côte d'Ivoire exécuté avec le soutien financier de TRUST AFRICA en partenariat avec l'OIDH, le MIDH, ICTJ.
- Projet « Promotion de la justice transitionnel et des droits humains en Côte d'Ivoire » exécuté avec le soutien financier de American Jewish World Services (AJWS) en partenariat avec l'OIDH et le MIDH de juin 2015 à mai 2016.

- Projet sur la vulgarisation du rapport ITIE 2012 co-exécuté avec la plateforme Publiez Ce Que Vous payez (PCQVP). Projet sur la justice transitionnelle financé par le NED et co exécuté avec l'APDH.

b- Le rapport financier du BEN

Il a été présenté par la camarade Charlotte BOSSO épouse BLEOUE, Trésorière Générale. Sous la forme d'un tableau, le rapport financier présente d'un côté les dépenses avec un montant 179.272.668 FCFA et d'un autre les ressources avec un total de 180.339.996 FCFA. Le solde du compte est de 1.067.368 FCFA.

c- Le rapport du commissariat aux comptes

Les membres du Commissariat aux comptes étant absents, le rapport du CC a été présenté par le camarade GUIGUI Veto, Vice président de la LIDHO à la demande du Président du Congrès. Il convient de préciser que ledit rapport était le rapport individuel d'un des commissaires aux comptes, le camarade ADINGRA Paulin, qui l'a fait parvenir depuis le sudan du sud où il est désormais en poste. Dans l'ensemble, le camarade commissaire aux comptes a marqué sa solidarité avec les comptes tel que présenté par les trésoriers avant de donner quitus au BEN pour sa gestion financière.

Quant au deuxième commissaire aux comptes, il n'a pas présenté de rapport.

1.2. Echanges, recommandations et adoption des rapports

La présentation des différents rapports a été suivie d'échanges.

- Sur le rapport moral, les congressistes ont déploré le fait que la LIDHO ait réalisé très peu d'activités et que les sections aient été très peu associées aux activités réalisées. Pour le mandat à venir les congressistes ont fait les recommandations suivantes :
 - Plus d'activités de renforcement de capacités pour les membres des sections ;
 - L'institution de CA et de congrès tournants pour assurer une bonne visibilité de ces activités majeurs ;
 - La communication sur les activités réalisées par le BEN
- Sur le rapport financier, les congressistes ont déploré la faible part des cotisations des membres dans les ressources de la LIDHO. ils ont recommandé :
 - Que les membres s'acquittent régulièrement de leurs cotisations ;

- Que le BEN envisage de mener des activités génératrices de revenus pour assurer l'autonomie financière de la LIDHO.
- Sur le rapport du commissaire aux comptes, les congressistes ont regretté l'absence et l'indisponibilité des commissaires aux comptes. Ils ont exhorté les prochains commissaires aux comptes à se mettre à la hauteur de leurs responsabilités.

Après ces échanges, quitus du rapport moral et financier a été donné au BEN par le Congrès par acclamation.

2. Proposition d'amendements des statuts et règlement intérieur

Le bureau sortant a proposé des modifications aux Statuts et règlement intérieur du BEN. Ces modifications ont visées les articles 15, 20, 23, 24, 25 et 27 des Statuts et les articles 11, 14, 20, 24,25 et 41 du règlement intérieur. Elles ont fait l'objet de débats puis ont été adoptées par les congressistes sous réserve de quelques rectifications.

3. Elections des organes (président du BEN, Membres du BCA et du CC)

Après avoir rappelé les textes relatifs à l'élection du Président du BEN de la LIDHO, le président du BCA a procédé à l'appel des candidatures pour l'élection du bureau de séance.

Ont été élu :

- Président : le camarade NINSEMON Clément, Président de la section de Nassian
- Secrétaire Général, le camarade KOUAME Kouadio Raphael, Président de la Section LIDHO de Yopougon
- Rapporteur, la camarade KOUASSI Amenan Edwige, Membre de la section de Yamoussoukro

3-1 Election du Président du BEN

Après appel des candidatures, deux candidatures déclarées ont été retenues :

- Celle du camarade KOUAME Adjoumani Pierre, Président par intérim du BEN sortant ;
- Celle du camarade YAO Koffi Michel, Secrétaire Général adjoint du BEN sortant.

A l'issu des élections, les résultats suivants ont été enregistrés :

- Nombre de votants : 79
- Nombre de suffrages exprimés : 79
- Nombre de bulletin nul : 0

Ont obtenu :

- Le camarade KOUAME Adjoumani Pierre : 66 voix, soit 83.54%.
- Le camarade YAO Koffi Michel: 13 voix, soit 16,46%.

A été déclaré élu Président du Bureau Exécutif National de la LIDHO par le Bureau de séance, le camarade **KOUAME Adjoumani Pierre**.

3-2 Election des Membres du BCA

Après appel des différentes listes, une seule liste s'est présentée : la liste composée des camarades GONNIN Gilbert, Président du BCA sortant, Mme AVO-BILE Bernadette, Membre du BCA sortant et M. HOKOU Legré René, Président du BEN sortant.

Cette liste a été élue par acclamation.

3-3 Election des Membres du CC

L'élection a enregistré quatre (4) candidatures :

- Celle du camarade MELESS Armand, Président de la section d'Adjamé
- Celle du camarade YAO Fiacre, membre de la section de Marcory
- Celle du camarade DASSE Douzobo, vice président de la section de Tabou
- Celle du camarade OLY JULES, Président de la section de Toulepleu

A l'issue du vote, les résultats suivants ont été enregistrés :

- Nombre de votants : 71
- Nombre de suffrages exprimés : 71
- Nombre de bulletin nul : 0
- Nombre de bulletin blanc : 3

Ont obtenu

- Le camarade MELESS Armand : 41 Voix soit 57,74%
- Le camarade YAO Fiacre : 12 Voix soit 16,12%
- Le camarade DASSE Douzobo : 7 Voix soit 9,8%
- Le camarade OLY JULES : 8 Voix soit 11,26%

Ont été déclarés élus Commissaires aux comptes de la LIDHO par le Bureau de séance, les camarades **MELESS Armand et YAO Fiacre**.

Une motion spéciale a été adoptée par le Congrès aux fins d'élever les camarades KAMATE Banhouman et HOKOU Legré René au rang de présidents d'honneur de la LIDHO.

II- CEREMONIE DE CLOTURE

Parrainé par Mme la Présidente de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, Mme Namizata SANGARE, représentée à la cérémonie par son Vice président M. TRAORE Wodjo Fini, la cérémonie de clôture a enregistré les points suivants :

- Allocution du président du Comité d'organisation
- Lecture du compte rendu des travaux ;
- Lecture de la motion spéciale
- Remise des diplômes d'honneur aux anciens présidents d'honneur et membres du BCA
- Allocution du président du BCA
- Allocution du Président du BEN élu
- Allocution de Mme la marraine.

Dans son allocution le président du comité d'organisation a dit son émotion de prendre la parole devant le premier président de la Ligue, le professeur René DEGNI SEGUI, avant d'adresser ses remerciements et ses félicitations aux membres du comité d'organisation et à tous les congressistes pour leurs efforts en vue du succès du congrès.

M. GUIGUI, Veto du comité scientifique a ensuite livré aux invités les conclusions et le compte rendu des travaux effectués le 23 qui ont vu l'élection de M. KOUAME Adjoumani Pierre à la tête de la LIDHO.

Une motion spéciale élevant les camarades KAMATE Banhouman et HOKOU Legré René au rang de président d'honneur de la LIDHO a été lue par la camarade ABOUA Marcelline.

Le nouveau président a décerné des diplômes d'honneurs aux anciens membres du ben pour services rendus à la LIGUE. Il s'agit de :

Le professeur René DEGNI SEGUI ;

Le professeur GONNIN Gilbert ;

Le professeur Bernadette AVO BILE

Dr NGOUAN Patrick

Le président DELBE Constant, absent à la cérémonie.

La parole est revenue au nom des récipiendaires, au premier président de la LIDHO de prendre la parole. Il a fait observer une minute de silence en la mémoire de feu de maître NGOUIN Claih Lucien Mathieu qui nous a quitté. Après avoir remercié le président et son bureau pour les avoir honorés, il a prodigué quelques conseils au nouveau bureau avant de lui souhaiter bon vent.

Prenant à son tour la parole, le président du bureau du conseil d'administration a invité le nouveau bureau entre autre, a continué de solliciter l'expertise des anciens de la LIDHO qui du reste sont toujours disponibles pour le service.

Le nouveau président après avoir remercié les uns et les autres pour leur présence et leur soutien a décliné son programme pour les trois années à venir. Ce programme comportait huit points avant de présenter son nouveau bureau.

Le représentant de Mme la marraine de la cérémonie après avoir procédé au baptême du nouveau bureau, s'est félicité de la tenue du congrès et a invité la LIDHO à reprendre sa place de locomotive des ONG de défense des droits de l'homme.

Fait à Bingerville, le samedi 24 septembre 2016

Pour le comité d'organisation

Le comité scientifique

ANNEXES

MOTION DE DESIGNATION DES PRESIDENTS D'HONNEUR DE LA LIDHO

- Considérant la reconnaissance due à ses illustres membres,
- Considérant les immenses services rendus à la LIDHO,
- Vu leur contribution à la promotion des droits de l'homme en Côte d'Ivoire,
- Considérant la souveraineté du Congrès de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO), instance suprême de la Ligue,

Nous congressistes, réunis à l'occasion du Congrès extraordinaire de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme en septembre 2016 (LIDHO),

Sur proposition du Bureau sortant conformément aux statuts de la Ligue,

Elevons les camarades suivants au rang des Présidents d'honneur de la LIDHO :

- Dr KAMATE Banhouman
- M. HOKOU Légré René

Fait à Bingerville, le 24 septembre 2016

Le Congrès

DISCOURS DU PRESIDENT SORTANT

Juin 2013-septembre 2016 !

Voici trois ans qu'on attendait ce moment. Il est arrivé et nous ne pouvons qu'être heureux de ce dénouement d'un intermède qui commençait à durer.

Nous nous sommes payé le luxe d'un intérim, largement au-delà des délais statutaires, au risque de menacer la légalité et la légitimité du Bureau Exécutif National.

Ceci n'est absolument pas à l'avantage de notre auguste institution, organisation pionnière en matière des Droits de l'Homme, porte-étendard de valeurs démocratiques. Et nous en portons collectivement la responsabilité.

Mais les faits sont là ; ils nous pendaient au nez à tous et ce congrès nous a donné l'opportunité d'en tirer les conséquences. C'est pourquoi je me réjouis de ce que les congressistes aient été particulièrement attentifs à la séquence « Amendement des statuts et Règlement Intérieur ».

Elle nous a donné l'occasion de réformer nos textes à notre avantage, de les mettre en accord avec les perspectives, enjeux et défis nouveaux et de nous les approprier, en vue de faire de la LIDHO, un instrument de réalisation sociale opérationnel, efficace et moderne.

Ainsi pouvaient d'ailleurs se résumer la substance des ambitions que nous nourrissions quand nous avons pris la tête de notre organisation commune un 12 février 2012, à l'occasion d'un Congrès Extraordinaire, après la gestion d'un intérim de 7 mois.

Nous avons, à l'occasion, pris l'engagement de « *nous mettre au service des plus faibles et de récuser la volonté des plus forts de faire porter aux plus faibles les conséquences des errements des plus forts* ».

Nous nous étions engagés à prendre notre part dans le vaste et délicat chantier de reconstruction de la paix, de la cohésion sociale. Appelant à un processus de réconciliation nationale, inclusif, construit et conduit de façon rationnelle.

Nous nous étions par ailleurs engagés à œuvrer en vue d'obtenir une protection particulière de tous les « survivants » de la guerre mais aussi de leurs biens et le désarmement de tous les individus inaptes au port de l'arme pour le compte l'Etat.

Nous appelions à lutter contre l'impunité en général et l'impunité politique en particulier estimant que « *la répression effective de (tous les actes constitutifs de*

violations des dh) aurait un effet dissuasif, afin que la perversité, l'immoralité ne soient prises pour modèles, ni par les individus, ni par les autorités publiques et les hommes politiques »...

Au chapitre de la politique générale, nous nous étions engagés à :

- préserver l'indépendance et l'autonomie de la LIDHO, à la tenir hors de toute influence politique, à préserver son image, sa notoriété et ses acquis ;
- professionnaliser la gestion de la LIDHO, à replacer les sections au cœur de sa gestion,
- mettre en place une politique de promotion des militants dans les organisations nationales et internationales ;
- mettre en place un mécanisme de mobilisation de ressources propres susceptibles d'assurer un minimum d'autonomie au plan financier ;
- procéder à un recrutement à la fois qualitatif et quantitatif de militants et au renforcement de leurs capacités
- multiplier les enquêtes et autres investigations dans les domaines qui constituent le cœur des préoccupations majeures des populations (santé, sécurité, pauvreté, transport, éducation, emploi) ;
- créer un institut des DH qui formerait aux questions liées aux droits de l'homme, à la démocratie et à la consolidation de la paix. Un projet qui ne ferait que traduire notre ambition d'œuvrer à la pérennisation des acquis de notre organisation...

Nous avons œuvré à la mise en œuvre de ce programme ambitieux pendant seulement 16 mois avant d'être appelé à porter les couleurs des organisations de défense des DH au sein de la CNDHCI.

Nous étions pourtant engagés dans une dynamique absolument avantageuse et qui nous semblait avoir l'adhésion de l'ensemble des organes et des militants de notre organisation.

Avec du recul, nous avons aujourd'hui le sentiment d'une symphonie inachevée, d'une ambition contrariée même si elles étaient portées par un appel du large et une ambition absolument légitimes de relever d'autres défis et challenges au sein d'un mécanisme autre.

Sans le regretter, je m'en veux d'avoir donné à tous ceux qui m'ont investi de cette charge le sentiment de les avoir abandonnés.

C'est le lieu de renouveler à tous nos militants de m'avoir assuré de leur soutien en ces circonstances et appeler chacun de nous à admettre que dans les systèmes

qui se veulent démocratiques, l'alternance constitue une chance pour renouveler aussi bien les compétences que les idées.

Aussi, si tant est que la LIDHO est une organisation démocratique, soucieuse de transformer la société, non seulement par le discours mais aussi par l'exemple, c'est le lieu de saisir l'opportunité de ce congrès pour se projeter résolument comme une organisation adulte, mature, responsable, exemplaire.

Une organisation fondée sur des valeurs, adossée à ces valeurs ; une organisation porteuse de projets collectifs, conduits selon une démarche démocratique solidaire et non solitaire.

Et une telle organisation, la LIDHO en est une. Il reste à la mettre à la soustraire aux ambitions d'aventuriers de tout acabit qui n'auront rien compris au combat des fondateurs de cette noble institution.

C'est un défi à relever et c'est ensemble que nous le relèverons.

Haut les cœurs !!!

RENE HOKOU LEGRE

DISCOURS DU BCA

Monsieur le Représentant de la marraine du congrès ;

Messieurs les présidents d'honneur de la LIDHO ;

Monsieur le Président par intérim de la LIDHO ;

Camarades militants et militantes ;

Chers amis journalistes ;

Honorables invités ;

Mes dames et messieurs,

Après moult reports pour des raisons logistiques, le congrès de la LIDHO vient de se tenir, ou nous y sommes, pour, entre autres, doter nos institutions de responsables investis de pleins pouvoirs, par la base conformément à nos textes, et sortir ainsi, pour ce qui est du BEN, de la longue période d'intérim. Les membres de ces organes vous seront présentés tout à l'heure et investis !

Qu'il me soit permis de saluer tous ceux qui se sont évertués depuis le dernier congrès, et qui continuent de le faire, à animer notre organisation et à faire ainsi entendre sa voix, cette voix attendue par tant d'hommes et de femmes, par ce qu'ils en sont habitués, depuis plusieurs décennies, à chaque évènement important de notre pays. Il est tout de même à regretter que cette voix soit devenue assez peu audible depuis quelques années !

Qu'il me soit aussi permis, à cette étape de mon propos, de saluer et de féliciter les camarades qui, à un moment donné de leur vie, ont eu à donner de leur temps pour conduire la LIDHO et qui, aujourd'hui, ont été appelés à d'autres fonctions parfois incompatibles avec des responsabilités de premier rang à la LIDHO. Les succès qu'ils y rencontrent continuent de faire honneur à notre organisation. Honneur à eux !

Merci à tous ceux qui, par leurs contributions diverses, ont permis que nous nous retrouvions, ici, depuis hier !

Enfin, merci aux congressistes qui ont travaillé d'arrache pied toute la nuit, dans un esprit de convivialité et de camaraderie, dans le respect bien sûr des droits de l'homme.

Oui, camarades, ce congrès se tient au moment où le monde connaît de nombreuses crises tant au niveau national qu'international, qui affectent ainsi, de façon attentatoire, la situation des droits de l'homme, ici comme ailleurs.

Il s'agit entre autres :

- du terrorisme exercé et entretenu par l'Etat islamique et ses soutiens ;
- du "terrorisme d'Etat" des grandes puissances qui tentent de déstabiliser des jeunes Etats ;
- des migrations transméditerranéennes, dans des conditions de suicide collectif, de jeunes africains en quête d'un mieux être qu'ils désespèrent de pouvoir trouver dans leurs pays d'origine ;
- des élections chaotiques dans de nombreux pays, notamment africains, avec des suites catastrophiques ;
- du réchauffement climatique et de ses Sommets aux résolutions théoriques et peu contraignantes pour les Etats signataires, en particulier les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre ;
- au niveau national, notre pays peine à sortir de la crise militaro- civile qui l'a frappé de plein fouet, avec de nombreux procès devant des juridictions aussi bien nationales qu'internationales. Il est à regretter que celles-ci en soient encore à ne regarder que d'un seul côté.

La terre (le foncier rural et le foncier urbain) est encore, hélas, au centre de nombreux conflits dans notre pays, donnant ainsi un contenu, chez nous, à cette expression de « paysans sans terre ».

L'actualité nationale est aussi marquée par le débat sur la constitution, débat qui divise la classe politique ivoirienne, de même que l'ensemble des forces vives du pays. C'est le lieu de saluer l'initiative prise par le BEN de soumettre ses propositions au Comité d'experts, après avoir recueilli l'avis des militants de base de même que celui des membres du BCA. De telles initiatives sont à encourager pour toutes les questions d'enjeux importants.

Si l'on se doit de saluer les actions de la LIDHO dans la défense et la promotion des droits bafoués, il importe aussi de souligner que La LIDHO doit reprendre sa place de locomotive des ONG de notre pays. Cela doit être un objectif pour les membres du BEN désignés par ce congrès.

A nouveau se posent à la LIDHO les problèmes de communication et de sollicitation de personnes ressources hors BEN. Certes les engagements sont nombreux, mais je crois savoir que les membres du BCA, ont à maintes reprises indiqué qu'ils n'avaient pas encore pris leur retraite de la LIDHO, même s'ils se gardaient de toute ingérence dans la gestion au quotidien du BEN.

Le BCA voudrait inviter à une gestion scientifique, rigoureuse et efficace de la nouvelle technologie de l'information ; moins en termes de publicité, qu'en termes d'efficacité dans la communication, en fournissant presque en temps réel des informations sur les activités du BEN, au-delà des photos qui ne viennent qu'en second plan. Les réseaux sociaux sont, sachons le, un moyen de communication efficace, mais aussi des armes redoutables de destruction. Sachons en faire usage !

Merci au BEN d'avoir organisé ce congrès !

Félicitations aux membres des organes issus de ce congrès, à commencer par les Présidents du BEN du BCA et leurs collaborateurs, de même que les membres du CC !

Merci aux uns et aux autres d'avoir répondu à l'invitation de la LIDHO

Bon retour chez vous !

Vive la LIDHO ! Pour que vive une Côte d'Ivoire plus respectueuse des droits de l'homme.

GONNIN GILBERT

DISCOURS DU PRESIDENT ELU DE LA LIDHO

Monsieur le représentant de madame la présidente de la CNDHCI,

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs,

*Mesdames et messieurs les présidents d'organisations de Droits de l'Homme
ici présents,*

Messieurs les présidents d'honneur de la LIDHO,

Mesdames et messieurs les membres du Bureau du Conseil d'Administration de
la LIDHO,

Mesdames et messieurs les membres du BEN de la LIDHO,

Mesdames et messieurs les Présidents de Sections,

Mesdames et messieurs, membres des Sections de la LIDHO,

Chers amis de la presse,

Chers camarades, en vos rangs, grade et qualités,

La Ligue ivoirienne des droits de l'homme, depuis sa création en mars 1987, a
toujours œuvré, avec ses maigres moyens, pour la promotion et la protection des
droits de l'homme.

Dans le temps, plusieurs présidents se sont succédés à la direction de la LIDHO.

Chacun a, malgré les obstacles de toutes sortes, essayé de faire avancer notre
maison commune en renforçant la base et en veillant à la conservation de
l'image commune auprès des autres.

C'est lieu de leur rendre hommage pour tant de sacrifices en faveur de la
protection de la dignité humaine par la défense des droits de l'homme.

Il me revient aujourd'hui, après avoir joué le rôle d'intérim, d'apporter avec le
soutien de vous tous, ma part de contribution à la gestion de notre Structure
commune.

Je sais déjà par expérience que la tâche ne sera pas facile, mais je vous promets
de m'y engager avec fierté et détermination.

Mesdames et messieurs, je voudrais à ce niveau de mes propos, adresser mes sincères remerciements à chacun et à chacune de vous pour cette confiance placée en moi. Je m'engage solennellement à ne pas démeriter.

Merci infiniment et soyez en rassuré, nos actions conjuguées donneront dans les jours à venir un nouveau visage rayonnant et glorieux à la LIDHO.

Pour ma part, en comptant sur le soutien de chacun et de chacune de vous, il m'a semblé important d'inscrire dans le plan d'action 2016-2019 de la LIDHO les sept (7) activités suivantes :

1) Le renforcement des capacités des sections de la LIDHO à travers la réalisation de formations tournantes au profit des membres de la LIDHO et aussi de l'ouverture de bureaux régionaux au profit de certaines sections pour une plus grande visibilité.

2) Le renforcement de la politique de partenariat entre la LIDHO et d'autres organisations à la signature d'accords de partenariat et l'établissement de cadres de collaboration.

3) La Professionnalisation de la LIDHO : en recrutant des personnes outillées dans des domaines précis pour une plus grande efficacité de ses actions sur le terrain.

4) Le Repositionnement de la LIDHO sur l'échiquier national en intervenant sur les questions importantes de la Nation.

5) La prise en compte des droits des minorités que sont les personnes handicapées, les enfants abandonnés ou orphelins ainsi que les personnes en difficulté en raison de leur particularité ou orientation physique ou psychique.

6) La participation au renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire par la promotion des alliances interethniques, du dialogue, de la médiation au détriment du recours à la violence.

7) La recherche de l'autonomisation de la LIDHO à travers l'acquisition d'un terrain en vue de bâtir son siège social et aussi permettre à la LIDHO de contribuer pleinement à l'éducation citoyenne en matière de droits de l'homme et de démocratie.

8) Enfin, la LIDHO luttera pour être reconnue ONG d'utilité publique.

Mesdames et messieurs,

La LIDHO est notre bien commun à tous et à toutes.

Il nous revient, au-delà de nos différences et de nos compétences diverses de nous donner la main pour aller ensemble dans le même sens, celui de bâtir une organisation forte et capable de contribuer à la réalisation de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui et de demain conformément aux principes protecteurs des droits de l'homme et de garantie de la démocratie.

Tous ensemble, nous y parviendrons avec la bénédiction de l'Eternel,

J'y crois fermement,

Vive la Côte d'Ivoire pour que vive la LIDHO et que les droits de l'Homme prospèrent dans notre beau pays,

Je vous remercie.

M. KOUAME ADJOU MANI PIERRE

LES NOUVEAUX ORGANES DE LA LIDHO 2016-2019

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (B.C.A)				
N°	POSTE	NOM ET PRENOMS	CONTACT	EMAIL
1	PRESIDENT	Dr GONNIN GILBERT	07 84 35 61	gilbertgonnin@yahoo.fr
2	ASSESEUR	DR AVO-BILE BERNADETTE	07 56 84 72	behuiavobile@yahoo.fr
3	ASSESEUR	HOKOU LE GRE RENE	07 45 05 92	renelegre@yahoo.fr
LE BUREAU EXECUTIF NATIONAL (B.E.N)				
N°	POSTE	NOM ET PRENOMS	CONTACT	EMAIL
1	Président	KOUAME ADJOUMANI PIERRE	09 04 64 72	Adjoumani_pkouame@yahoo.fr
2	Vice-président chargé de la communication externe et de la protection de l'image de la LIDHO	MME COULIBALY MAMPHA	78 56 39 36	mampha@hotmail.fr
3	Vice-président chargé du développement des droits de l'homme et de la démocratie	GUIGUI VETO	08 19 15 00	guiguiveto@yahoo.fr

4	Vice président chargé de la politique d'implantation de la LIDHO et de la vie des sections	NETH WILLY ALEXANDRE	07 41 05 98	nethwillyalexandre@yahoo.fr
5	Secrétaire général	Dr COULIBALY KOUNVOLO MAMADOU	07 42 39 59	Kounvolo77@yahoo.fr
6	Secrétaire général adjoint	KOUADJO MORO	09 99 54 33	kouadjomoro@yahoo.fr
7	Trésorière générale	BOSSO CHARLOTTE épouse BLEOUE	58 22 07 41	bossocharlo@yahoo.fr
8	Trésorier général adjoint	DIABATE ISSOUF	09 83 11 81	idiabate33@yahoo.com
9	Secrétaire chargé des projets	FLAN ANICET PACOME	47 88 41 00	pacomeflan@gmail.com
10	Secrétaire chargé des enquêtes	Me SANOGO MOHAMED PONGATHIE	08 15 88 80	mpongathie@yahoo.fr
11	Secrétaire chargé de l'éducation et des affaires socioculturelles ;	ABOUA MARCELLINE	09 52 31 89	marcellineaboua@yahoo.fr
12	Secrétaire chargé des droits civils et politiques	KOUASSI AFFOUE MONIQUE	07 52 12 18	monikaffoue@yahoo.fr

13	Secrétaire chargé de la Communication et des relations extérieures	AHUI CAMILLE	06 46 23 06	camahui@gmail.com
14	Secrétaire chargé de l'environnement et du développement durable	YEO PAGAFRO PATRICK	07 30 15 26	ypatrick2006@yahoo.fr
15	Secrétaire chargé de la Formation et de l'animation des sections	AKOUN YAPI AIME CESAIRE	07 13 92 69	aimeakoun@gmail.com
16	Secrétaire chargé du genre et des personnes vulnérables	Dr YAO KONAN JEAN MARC	77 05 64 33	yaokjmarc@gmail.com
LE COMMISSARIAT AUX COMPTES				
1	Commissaire	MELESS ARMAND	08 77 87 07	armand_meless@yahoo.fr
2	Commissaire	YAO FIACRE	07 82 71 02	groupwimark3@gmail.com

LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRES EXTRAORDINAIRE DE LA LIDHO DU

23 AU 24 SEPTEMBRE 2016 A BINGERVILLE

N°	NOM ET PREMONS	SECTION	CONTACT	MAIL
1.	AGNI KADIO	AGBOVILLE	07957356 / 40109746	agnikadio@gmail.com
2.	KOUAKOU GERMAIN	AGBOVILLE	09267434 / 45005371	kouakou_kgermain@yahoo.fr
3.	LOH TAH PASCAL	BANGOLO	07264809 / 05165983	lohtah57@gmail.com
4.	BINI KOUAME	KOUN-FAO	07716679	kouamebini97@gmail.com
5.	KOUAME KISSI	KOUN-FAO	02446349 / 07677631	kouamekissi19@gmail.com
6.	BISSIRIYOU AGNIDE	TOUMODI	57650665 / 05066422	bamoudabissiriyoul1@gmail.com
7.	MME GLOUTIA DOH C.	DUEKOUE	09392919 / 46225804	dohclementine@yahoo.fr
8.	DANAO SERVET P.	DUEKOUE	58205116	danospacco@gmail.com
9.	ANE KASSI	BROBO	07191551	lidhobrobo07@gmail.com
10.	KONAN KOUADIO	BROBO	07230355 / 01847135	kouadiokonan49@yahoo.fr
11.	KOUASSI KOUMAN	BOUAKE	07671738 / 79545867	k_kouman@yahoo.fr/lidhobouake@y
12.	SORO ZOUMANAN	BOUAKE	09900490/09382728	zoumanasoro821@yahoo.com
13.	YAO N'CHO ELELE A.	AFFERY	02078041	
14.	M'BO SYLVESTRE H.	AFFERY	08356406	
15.	BADOU XAVIER	TREICHVILLE	07459818	xavierbadou@yahoo.fr
16.	MME COULIBALY M.	BEN	05066730	mampha@hotmail.fr
17.	KASSI POKOU PATRICK	ADJAME	07759698	kassipokou@yahoo.fr
18.	YEO PAGAFRO P.	ABOBO	07301526	ypatrick2006@yahoo.fr
19.	AKOUN YAPI AIME C.	TREICHVILLE	07139269	aimeakoun@gmail.com
20.	KOUADJO MORO	COCODY	09995433	kouadjomoro@yahoo.fr

21.	KONE ALLASSANE	PORT-BOUET	07153938	allassanelevite@yahoo.fr
22.	FOFANA LAMINE	TOUMODI	08888651	folamine8@gmail.com
23.	IBRAHIMA CISSE	SAN-PEDRO	78877003 / 05685192	
24.	ASSOA GNANGORAN	AGNIBILEKRO	07290857 / 03483238	jorrisassoa@gmail.com
25.	TANO MAIZAN IGNACE	BONDOUKOU	57824749 / 40990008	tanomaizanign@yahoo.fr
26.	KAMBIRE SIE	BOUNA	47439586 / 05118830	nobiel70@yahoo.fr
27.	KOUAKOU KOSSONOU	BONDOUKOU	07864616	kossonoukr@gmail.com
28.	DIOMANDE SIAKA	KOUMASSI	05947086	cheickma@yahoo.fr
29.	OUATTARA ABDOU	KOUMASSI	08050605	Sodja08@yahoo.fr
30.	MELESS ARMAND	ADJAME	08778707	armand_meless@yahoo.fr
31.	Dr N’GATTA SEVERIN	DIMBOKRO	07650397	ngataseverin@yahoo.fr
32.	N’TAHA EUGENE	DIMBOKRO	07310234	
33.	ADJE MICHEL ANGE	GRD-BASSAM	07757811	lamasoleil@yahoo.fr
34.	LOHOURIGNON C.	ABOISSO	47279208	lohourignons@gmail.com
35.	SIDIBE SEKOU	ODIENNE	09797123	sidibesekou56@gmail.com
36.	KANE ADAMA	ODIENNE	57442274	kanaldama197@gmail.com
37.	KOUADIO N’GORAN B.	DAOUKRO	09682242	ngoranline@gmail.com
38.	SEKRE KOUAKOU D.	DAOUKRO	08139154 / 01927099	70sekreto@gmail.com
39.	OUATTARA DRAMANE	KATIOLA	41285482 / 05312117	dramane968@gmail.com
40.	NINSEMON CLEMENT	NASSIAN	09266095 / 05753836	clmentninsemon@yahoo.fr
41.	DIEHI N. LUDOVIC	NASSIAN	49247533	ludovicninsemon@yahoo.fr
42.	KOUAME KOUADIO R.	YOPOUGON	07660962	kouadoraphaelkouame@yahoo.fr
43.	MOUSSA CHERIF	YOPOUGON	08295292	cherifm80@yahoo.com
44.	GNIMASSOU K. YAO	BANGOLO	07591089	cgnimsou@yahoo.fr
45.	MAMOUDOU OUATT.	ABENGOUROU	47747612 / 03075576	mamoudououattar@gmail.com
46.	DOUA MAURICE	SANGOUINE	07874695 / 40881314	

47.	OLY GNOKO JULES	TOULEPLEU	09932220	julesoly@gmail.com
48.	DIABATE ISSOUF	BEN	09831181	idiabate33@yahoo.fr
49.	KOUASSI AMENAN E.	YAMOOUSSOUK.	05143001	kouassiedwige7@gmail.com
50.	DOUZOBO DASSE T.	TABOU	07711554	douzobo64@gmail.com
51.	SEI BI TIE	TABOU	08955198	bitiese225@gmail.com
52.	KOUAME K. FELICIEN	BEN	04177494	flamkouame@gmail.com
53.	KONE SAMBA VALOUA	DABAKALA	05211404	kvaloua@yahoo.fr
54.	MME KOUASSI M.	DABAKALA	09378480	margueriteouattara@yahoo.fr
55.	GUEI DOUA F.	ZOUAN-HOUNIE	07385416	
56.	BAMBA MOUSSA	SEGUELA	48781377	moussabamba784@gmail.com
57.	KOFFI YEBOUA M.	ABENGOUROU	08170975 / 05011099	koffiyebouamartin@gmail.com
58.	SALIMA KONE	BOUNDIALI	48112602	Salima.kone@yahoo.fr
59.	SANON BANDAMA	BOUNDIALI	58448968	sanonbandama@gmail.com
60.	NETH WILLY ALEX.	BEN	07410598	nethwillyalexandre@yahoo.fr
61.	FIACRE YAO	MARCORY	07827102	groupwimark3@gmail.com
62.	AHUI CAMILLE	BEN	06462306 / 40186472	camahui@gmail.com
63.	KOUASSI ANGE V.	GRD-BASSAM	07710835	kpfofo2@yahoo.fr
64.	KOUAME ADJOU MANI	BEN	09046472	adjoumani_pkouame@yahoo.fr
65.	GUIGUI VETO	BEN	08191500 / 46019273	guiguiveto@yahoo.fr
66.	TOURE ABOU	ABOISSO	57570077 / 42838484	toureabou37@yahoo.fr
67.	ALLOU GNAMIEN LUC	ATTECOUBE	07589345	lidhoattecoube@yahoo.fr
68.	OSSOUHOU BORIS D.	ATTECOUBE	49628319	ossohou-boris@hotmail.fr
69.	KONAN N'GUESSAN H.	DJEBONOUA	58866143	affery1@yahoo.fr
70.	TOURE LOUA	TIASSALE	07045019	toure-loua@yahoo.fr
71.	LOGBE MARIE-THERES	TIASSALE	07758886 / 40184110	logbemathe@gmail.com
72.	BEDAILLET ARNOLA S.	GUIGLO	47663277	simplicearnola@gmail.com

73.	BLEOUE CHARLOTTE	BEN	58220741	bossocharlo@yahoo.fr
74.	KOUASSI KOUAKOU J.	SIEGE	09777972	jacqueskwacy@yahoo.fr
75.	HOKOU LEGRE RENE	BEN	07924505	renelegre@yahoo.fr
76.	KONE BOSSON	BONGOUANOU	47970783	konebosson8269@gmail.com
77.	ADJILE JEAN	BONGOUANOU	09045656	
78.	COULIBALY M.	BEN	07423959	kounvolo77@yahoo.fr
79.	FLAN ANICET PACOME	COCODY	47884100	pacomeflan@gmail.com
80.	DJADJA SUZANNE D.	SIEGE	07232447	djadjasuzanne@yahoo.fr
81.	MME AVO BILE EHUI B.	BCA	07568472	behuiavobile@yahoo.fr
82.	GONNIN GILBERT	BCA	07843561 / 02553235	gilbertgonnin@yahoo.fr
83.	KONAN KOUAKOU C.	SAN-PEDRO	07413556	loukclaude.konan@yahoo.fr
84.	KPAN VICTOR	BEOUMI	07541761	kpanvictor54@gmail.com
85.	YAO MICHEL	BEN	07940030	yaomichel@hotmail.com
86.	ABOUA MARCELINE	BEN	09523189	marcellineaboua@yahoo.fr
87.	ZOUGOU BROU V.	BINGERVILLE	07241319	zbrouvenance@gmail.com
88.	KOUAME GUY ROGER	BINGERVILLE	49572257	kouameguy87@gmail.com
89.	AYEMOU AHOURE	DABOU	06608899	Ahouremaurice73@gmail.com